

NRJ

Glenn Betteridge quitte le Réseau juridique, après quatre ans 6

Rencontre de planification stratégique des travailleuses sexuelles, à Toronto 4

NOUVELLES du RÉSEAU JURIDIQUE

Numéro 26 | mars 2007



Stephen Lewis, l'ancien Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le sida en Afrique (Photo d'archives : Nick Wiebe)

Stephen Lewis et le Réseau juridique dénoncent l'organe anti-drogue financé par l'ONU

Peu après 11 heures, le jeudi 27 février, lors d'une conférence de presse convoquée par le Réseau juridique au siège new-yorkais des Nations Unies, Stephen Lewis a commencé à s'emporter, critiquant vivement l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), une instance financée par l'ONU pour surveiller le respect des traités onusiens sur la drogue.

« On a l'impression qu'ils ne sont pas conscients du fait que presque un tiers des nouveaux cas de VIH hors de l'Afrique sont dus à l'injection de drogue ou à d'autres facettes de l'usage de drogue », a lancé l'ancien Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le sida en Afrique. « Ce rapport est l'un des meilleurs documents que je connaisse, sur un domaine très difficile à saisir. »

En disant « ils », M. Lewis faisait référence aux 13 personnes qui composent l'OICS. Le rapport qu'il mentionnait était *Closed to Reason: The International Narcotics Control Board and HIV/AIDS* [Rébarbatif à la raison : l'Organe international de contrôle des stupéfiants, devant le VIH/sida], rendu public lors de cette conférence de presse par ses auteurs, la directrice générale du Réseau juridique, Joanne Csete, et le directeur adjoint du Programme international de développement de la réduction des méfaits de l'Open Society Institute, Daniel Wolfe.

Mme Csete et M. Wolfe venaient de terminer leur présentation succincte des principales conclusions du rapport, en présentant un aperçu des manières par lesquelles l'OICS bloque des efforts efficaces pour répondre au VIH/sida parmi les personnes qui font usage de drogue, et comment cet organe supposément indépendant manque carrément de transparence et d'imputabilité, ce qui le conduit fréquemment à faire des affirmations qui sont mal informées, manquent de rigueur et comportent des erreurs sur des faits. Des membres de l'OICS, par exemple, se sont prononcés contre les programmes d'échange de seringues et le traitement de substitution aux opiacés, à l'encontre des constats d'autres instances onusiennes, et même de ses propres observations, quant à l'efficacité de ces mesures dans le cadre de la prévention du VIH.

Puis, vers le milieu de la conférence de presse, M. Lewis est passé en grande vitesse.

« Si c'était de mon ressort, je les emmènerais dans un recoin de la scène internationale et je leur donnerais une raflée intellectuelle et rhétorique qu'ils n'oublieraient jamais », a-t-il lancé à propos de l'OICS, faisant le délice des journalistes à l'ONU. (Une demi-heure plus tard, M. Lewis répétait cette tirade >>>)

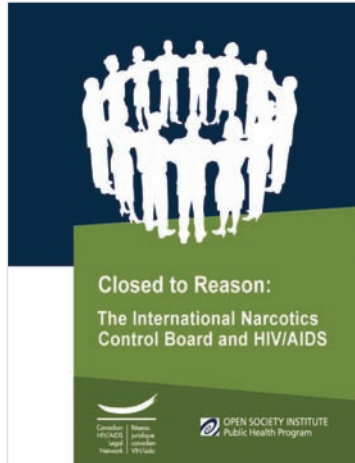
APERÇU

- 3 La Cour européenne des droits de l'Homme examine une déposition du Réseau juridique
- 5 Un article de la Revue, le procès de Smith, un surplus d'attention médiatique
- 7 Une note d'échec pour le Sous-comité des lois sur le racolage
- 7 Le lauréat international 2006 des Prix de l'Action est pris d'assaut en Jamaïque
- 8 Les Russes accueillent favorablement la formation du Réseau juridique sur la santé et les droits humains
- 8 Le GTCVRS se joint au Réseau juridique pour des a.g.a. en juin
- 8 Éliminons les lacunes de la loi sur l'exportation de génériques, demandent le Réseau juridique et le GAMT
- 9 Point de mire sur la réduction des méfaits, au congrès indonésien sur le sida
- 9 Nouveau look pour les nouvelles du Réseau juridique
- 10 Nouveau ce trimestre

mémorable dans une entrevue en direct à CTV Newsnet.)

Aux Nations Unies comme au Canada, M. Lewis est comme un aimant, pour les journalistes. La douzaine de reporters présents (y compris des agences Reuters et Associated Press) ont délaissé une autre conférence de presse, sur le thème fort couru du réchauffement planétaire, pour venir entendre M. Lewis.

« Cet homme est une *machine* à commentaires accrocheurs », a dit Jennifer Tryon, avec admiration. Cette journaliste torontoise attirée au bulletin principal des nouvelles de Global Television, *Global National with Kevin Newman*, était à New York pour une deuxième journée de couverture du lancement du rapport; la veille de la conférence de presse, elle a présenté le *scoop* dans un reportage exclusif contenant des entrevues avec Joanne et M. Lewis.



de la presse onusienne l'a exhorté à donner une conférence de presse au siège new-yorkais de l'ONU, ce qu'il n'avait pas prévu – et l'OICS a cédé aux pressions. Dans une séance de breffage sans précédent, le 7 mars, les correspondants de la presse aux Nations Unies ont bombardé le président de l'OICS, Philip Emafo, et le secrétaire Koli Jouame, de questions sur le secret qui entoure les

« Je les emmènerais dans un recoin de la scène internationale et je leur donnerais une raflée intellectuelle et rhétorique qu'ils n'oublieraient jamais. »

« Notre crainte, c'est que les Nations Unies paient pour un groupe de soi-disant experts qui minent par en-dessous la réponse même de l'ONU au VIH/sida », a déclaré Joanne en entrevue à Mme Tryon. « Cet organe est réellement décalé du reste de l'ONU. »

Pour cette raison, *Closed to Reason* demande notamment une plus grande transparence et une reddition de comptes rehaussée, de la part de l'OICS, et recommande que ce dernier cite des données spécifiques, à l'appui de ses observations sur l'usage de drogue et la santé, et fasse part des fondements juridiques de son interprétation du droit.

Le lancement de ce rapport a eu un impact quasi immédiat sur l'OICS, qui dévoilait son rapport annuel deux jours plus tard à Washington. La tribune

procès verbaux de l'organe et sur ses positions en lien avec le VIH.

Depuis la sortie du rapport, *Closed to Reason* récolte des louanges des quatre coins du monde. Le D^r Alex Wodak, un pionnier de la réduction des méfaits et conférencier principal au Congrès international sur le sida de Toronto, nous a écrit pour faire part de « remerciements du fond du cœur, de nous tous qui travaillons à la réduction des méfaits partout dans le monde, pour votre rapport magnifiquement écrit et documenté... que j'ai retransmis à des centaines de personnes ».

Pour lire *Closed to Reason* (en anglais seulement), visitez www.aidslaw.ca/publications. Le site Internet de l'Open Society Institute est accessible via www.soros.org. Et celui de l'OICS, à www.incb.org. **NRJ**

NRJ

NOUVELLES du RÉSEAU JURIDIQUE

Rédaction : Leon Mar

Collaborateurs : Glenn Betteridge, Joanne Csete, Richard Elliott, Leon Mar, Leah Utyasheva

Traduction : Jean Dussault

Conception graphique : Leon Mar et Vajdon Sohaili

Mise en page : Vajdon Sohaili

Nouvelles du Réseau juridique

a/s Réseau juridique canadien VIH/sida
1240, rue Bay, bureau 600

Toronto (Ontario) M5R 2A7

Téléphone : +1 416 595-1666

Télécopie : +1 416 595-0094

Courriel : LNN-NRJ@aidslaw.ca

Internet : www.aidslaw.ca/NRJ

Le Réseau juridique canadien VIH/sida oeuvre à la promotion des droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables au VIH, au Canada et dans le monde, par ses travaux de recherche, d'analyse juridique et des politiques, d'éducation et de mobilisation communautaire. Le Réseau juridique est l'organisme chef de file au Canada sur les enjeux juridiques et de droits de la personne liés au VIH/sida.

ISSN 1488-0997

© 2007 Réseau juridique canadien VIH/sida.

Financé par l'Agence de santé publique du Canada. Les conclusions, interprétations et opinions exprimées dans cette publication relèvent uniquement de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou positions officielles de l'Agence de santé publique du Canada.



Canadian HIV/AIDS Legal Network | Réseau juridique canadien VIH/sida

Dossier | La Cour européenne des droits de l'Homme examine une déposition du Réseau juridique

Les détenus ont-ils un droit à l'accès à des seringues stériles? Ont-ils le droit aux mêmes services sanitaires qu'à l'extérieur de la prison? Voilà deux de nombreuses questions sur lesquelles se penche la Cour européenne des droits de l'Homme, dans l'affaire *Shelley v. The United Kingdom*. En janvier, le Réseau juridique et l'Irish Penal Reform Trust (IPRT), un membre du Réseau juridique, ont soumis une déposition conjointe à cette cour, dans laquelle ils répondent « oui » aux deux questions.

En 2005, John Shelley, un détenu au Royaume-Uni, a intenté une action en justice contre le gouvernement britannique pour son échec à fournir aux détenus des seringues stériles, qui peuvent prévenir la propagation du VIH (ainsi que des hépatites B et C et d'autres infections hématogènes). M. Shelley affirme que cela constitue une violation de la *Convention européenne des droits de l'Homme*.



La Cour européenne des droits de l'Homme, Strasbourg, France (Photo d'archives)

leçons d'un examen complet des données et expériences internationales (accessible à www.aidslaw.ca/lesprisons).

d'échange de seringues devraient être amorcés, au Canada; dans des analyses de la jurisprudence en lien avec la *Convention européenne*; et dans les recommandations d'instances de l'ONU ainsi que du Conseil de l'Europe, en matière de droits humains des détenus et de pratiques exemplaires dans la réponse au VIH en prison.

Si la Cour tranche en faveur de Shelley, les répercussions s'étendront bien au delà du Royaume-Uni.

Les tribunaux britanniques ont rejeté la plainte de Shelley, en affirmant qu'il n'existe pas suffisamment de données démontrant les bienfaits des programmes d'échange de seringues en prison, et avançant que ces programmes « pourraient entraîner une hausse de l'usage de drogue » [trad.] en prison. L'affaire est portée en appel devant la Cour européenne des droits de l'Homme, sise à Strasbourg, en France; le Réseau juridique et l'IPRT, qui suivaient le déroulement de l'affaire, ont demandé et reçu l'autorisation de présenter une déposition conjointe.

La déposition est fondée en partie sur le rapport du Réseau juridique intitulé *L'échange de seringues en prison* :

Publié initialement en 2004 et mis à jour en 2006, ce rapport demeure l'une des publications les plus exhaustives sur ce sujet. Après une évaluation des expériences d'échange de seringues dans six pays, le rapport conclut que les programmes d'échange de seringues sont nécessaires à la protection des droits humains des détenus, qu'ils améliorent leur sécurité ainsi que celle des employés correctionnels, en plus de ne pas entraîner d'augmentation de l'usage ou de l'injection de drogue en prison.

La déposition soumise à la cour puise également dans un récent examen réalisé par l'Agence de santé publique du Canada, qui a conclu que des programmes pilotes

Si la Cour tranche en faveur de Shelley, les répercussions s'étendront bien au delà du Royaume-Uni. Tous les pays qui ont ratifié la *Convention européenne des droits de l'Homme* en ressentiraient l'effet – et possiblement aussi les pays de l'ex-URSS qui souhaitent devenir membres de l'Union européenne. La décision de la Cour est attendue cette année.

*La déposition conjointe à la Cour européenne des droits de l'Homme (ainsi qu'une déposition supplémentaire en réponse à celle du gouvernement britannique) est accessible à www.aidslaw.ca/drogues > Publications. Le site Internet de l'IPRT se trouve à www.iprt.ie. **NRJ***

Dossier | Rencontre de planification stratégique des travailleuses sexuelles, à Toronto

Des travailleuses et travailleurs sexuels de même que leurs alliés de partout au Canada se sont réunis le 10 mars 2007 à Toronto, pour une réunion d'une journée pour discuter de moyens de maintenir la pression en faveur d'une réforme des lois pénales canadiennes sur la prostitution.

Une vingtaine de personnes ont pris part à cette séance de planification

publié sur cet enjeu, notamment le rapport du Réseau juridique (2005) intitulé *Sexe, travail, droits*; la réponse conjointe formulée par ce dernier en collaboration avec Maggie's et Stella, à une étude parlementaire sortie en décembre 2006 (voir l'article intitulé « Une note d'échec pour le Sous-comité des lois sur le racolage », à la p. 7); et deux publications d'avant-garde, *Voices for Dignity*

droits humains et la mobilisation des travailleuses et travailleurs sexuels, l'opposition aux droits des travailleuses et travailleurs sexuels de la part de féministes abolitionnistes, et les biais systémiques du domaine du droit pénal à l'encontre des travailleuses et travailleurs sexuels, ont aussi été mis en relief comme des obstacles qu'il est crucial de surmonter.

Les participants ont reconnu le caractère improbable d'une prochaine décriminalisation, par le Parlement, de la prostitution adulte.



stratégique organisée par le Réseau juridique et deux organismes de travailleuses et travailleurs sexuels : Maggie's, de Toronto, et Stella (membre du Réseau juridique), de Montréal.

« Ce fut une excellente occasion de concertation avec les personnes impliquées dans ce travail, en ce qui touche la réforme du droit dans le domaine du travail sexuel », selon Keisha Scott, de Maggie's. « Il y a eu tant de bonnes suggestions, et un si grand nombre de sous-catégories ont émergé de nos discussions, que nous aurions pu facilement continuer pendant deux jours. C'était réellement encourageant d'entendre parler de tout le travail qui est en cours, et d'entendre des idées quant à la manière d'étendre ce travail à d'autres domaines. »

Une bonne partie des discussions se fondait sur le corpus considérable de recherche et d'analyse qui a été

et *Beyond Decriminalization*, d'un autre organisme membre du Réseau juridique : Pivot Legal Society, de Vancouver.

Vu la faiblesse de contenu du rapport du Sous-comité des Communes, couplée au climat politique actuel au Canada, les participants ont reconnu le caractère improbable d'une prochaine décriminalisation, par le Parlement, de la prostitution adulte. Le manque d'attention aux droits humains des travailleuses et travailleurs sexuels, ainsi qu'à leurs droits en matière de travail, a aussi été identifié comme un obstacle important à la réforme du droit – tous et toutes ont convenu que les actions futures pour promouvoir la santé et les droits humains des travailleuses et travailleurs sexuels devront tenir compte de la diversité – non seulement parmi les personnes qui pratiquent le travail sexuel, mais aussi quant à la nature de leur travail. Le manque de soutien financier pour le travail axé spécifiquement sur les

« C'est toujours difficile, pour nous, de faire des stratégies concernant nos droits », a observé Jenn Clamen, de l'organisme Stella. « Devant une telle adversité, il n'est pas facile d'agir en amont du courant. »

Le potentiel de progrès par la voie des tribunaux a également été abordé en détail, bien que tous les participants avaient conscience que la contestation judiciaire est une démarche à long terme et aux résultats incertains.

Une ébauche de compte-rendu sur les conclusions de la réunion sera transmise aux participants, pour commentaires et appui, avant d'être finalisée et publiée.

Les publications du Réseau juridique en matière de travail sexuel sont accessibles via www.aidslaw.ca/travailsexuel > Publications. Les rapports de Pivot sont accessibles via www.pivotlegal.org. NRJ

Médias | Un article de la *Revue*, le procès de Smith, un surplus d'attention médiatique

Un article paru dans la revue phare du Réseau juridique, la tenue du procès d'une ex-star de la Ligue canadienne de football ainsi que le lancement d'un rapport au siège des Nations Unies ont attiré au Réseau juridique des vagues d'attention des médias au cours d'une saison habituellement tranquille.

Cinquante-deux demandes médiatiques ont été reçues entre le 15 décembre 2006 et le 15 mars 2007, entraînant plus de 80 présences du Réseau juridique sur la scène médiatique, dont près de la moitié en entrevue radio ou télé.

À la mi-janvier, l'article à la une du numéro de décembre de la *Revue canadienne VIH/sida, politiques et droit* (« La Stratégie canadienne antidrogue renouvelée en 2003 – Examen basé sur les données ») a fait la une du *Globe and Mail* (« Storm brews over drug strategy », 15 janvier).

sur CBC Radio One, de Victoria à Whitehorse en passant par St. John's et 15 autres villes. La *Revue* a également figuré dans des reportages télé sur les ondes de *CBC News : Canada Now*, *CBC News : Today*, et de la chaîne CTV Newsnet.

À la fin de janvier, s'est amorcé le procès de l'ancien footballeur secondaire Travis Smith; M. Smith a par la suite été déclaré coupable de deux chefs d'accusation d'agression sexuelle grave. Richard Elliott a fait deux apparitions à la télé à ce sujet : dans un reportage sur cette affaire au *Global National with Kevin Newman* et en entrevue en direct à *Canada AM* sur CTV. De plus, Richard et l'analyste principal des politiques Glenn Betteridge ont été cités dans 18 articles de journaux (y compris dans le *National Post*) et entendus lors de quatre émissions de radio dans

Agentur; des articles ont été publiés notamment dans *The International Herald Tribune*, le quotidien de Londres *Guardian*, *The Toronto Star* et *The Washington Post*.

Le Réseau juridique a été présent dans l'actualité médiatique sur d'autres dossiers :

- huit reportages sur l'annulation, par le gouvernement fédéral, d'un programme pilote de tatouage en prison, dont deux articles dans le *Journal de l'Association médicale canadienne* où étaient cités Richard et Leon, de même qu'un reportage au *World Report* de CBC News qui incluait un extrait des propos de Leon;
- cinq reportages sur l'annonce conjointe de Bill Gates et du premier ministre canadien,

À la mi-janvier, l'article à la une du numéro de décembre de la *Revue* a fait la une du *Globe and Mail*.

L'article de la *Revue*, signé Kora DeBeck, Evan Wood, Julio Montaner et Thomas Kerr, du British Columbia Centre for Excellence in HIV/AIDS, révélait qu'environ les trois quarts des ressources au budget de la Stratégie canadienne antidrogue vont à des efforts d'application de la loi, en dépit du manque de données scientifiques à l'appui d'une telle approche – et de la rareté, voire de l'absence, d'efforts d'évaluation des répercussions de cet investissement.

Richard Elliott et Leon Mar, respectivement directeur adjoint et directeur des communications au Réseau juridique, ont donné 24 entrevues radiophoniques sur les troublantes observations contenues dans l'article de la *Revue*, notamment lors d'émissions du retour à la maison

des commentaires sur le procès et le verdict.

Le 27 février, Leon a accompagné la directrice générale, Joanne Csete, aux Nations Unies, à New York, pour le lancement de *Closed to Reason* [Rébarbatif à la raison], un rapport qui critique l'Organe international de contrôle des stupéfiants (voir « Stephen Lewis et le Réseau juridique dénoncent l'organe antidrogue financé par l'ONU », à la p. 1), en conférence de presse. Au Canada, l'annonce du lancement est sortie en fin d'après-midi le 26 février, dans une exclusivité accordée par le Réseau juridique à l'émission *Global National with Kevin Newman*. Le lancement médiatique a été l'objet d'articles de la Presse canadienne, de l'Associated Press, de Reuters et de la Deutsche Presse

relativement à des fonds pour la recherche de vaccin anti-sida, notamment un reportage où figurait Joanne, à *CTV News with Lloyd Robertson*, ainsi que des entrevues télé en direct, avec Joanne sur le CTV Newsnet et avec Richard à *Goldhawk Live*; et

- cinq reportages sur le rapport final du Sous-comité d'examen des lois sur le racolage de la chambre des Communes (voir « Une note d'échec pour le Sous-comité des lois sur le racolage », p. 7).

Pour plus d'information sur les activités médiatiques du Réseau juridique, communiquez avec Leon Mar, directeur des communications, à lmar@aidslaw.ca, ou consultez nos communiqués via www.aidslaw.ca/medias. 

Dossier | Glenn Betteridge quitte le Réseau juridique, après quatre ans

Le conseil d'administration et l'équipe du Réseau juridique disent au revoir et bon voyage à un collègue et ami de longue date, Glenn Betteridge, analyste principal des politiques. Les services rendus par Glenn au Réseau juridique, notamment son travail remarquable avec des travailleuses et travailleurs sexuels ainsi que des détenus, nous manquera grandement. Sur le point d'entreprendre un périple autour du monde, Glenn a accepté de jeter ici un regard sur ses quatre années de travail parmi nous.

Ma dernière journée de travail sera le 30 avril 2007, un peu plus de quatre ans après mon arrivée ici pour l'« année » sabbatique que je prenais à mon emploi précédent. En 2003, j'étais avocat pour HALCO, la HIV/AIDS Legal Clinic (Ontario), lorsque Ralf Jürgens, alors directeur général du Réseau juridique, m'a invité à me joindre à son équipe pour un an, pendant que Richard Elliott était retourné à l'université. J'ai accepté, car j'avais le sentiment que le temps était venu d'acquérir une perspective différente sur les problèmes juridiques que je voyais au quotidien chez HALCO.

Les quatre années qui s'amorçaient alors ont été enthousiasmantes et intéressantes. J'ai élargi considérablement mes horizons – du point de vue géographique, et en raison des enjeux auxquels j'ai été exposés et des gens que j'ai côtoyés dans le travail. Un point marquant, parmi ces années au Réseau juridique, a été le XV^e Congrès international sur le sida, à Bangkok. C'était dans une période d'activité intense, et ce congrès m'a révélé l'impact qu'a le Réseau juridique dans un grand nombre de régions du monde, et le grand besoin d'accroître les ressources destinées au travail sur les problèmes juridiques et de droits humains liés au VIH/sida.

Un point décevant a été le XVI^e Congrès international (SIDA2006), à Toronto. C'était un spectacle étourdissant, et assourdissant, des « Bill » – Bill Clinton et Bill Gates –,



Glenn Betteridge, analyste principal des politiques

qui m'a semblé bien décalé de la réalité quotidienne de la plupart des personnes vivant avec le VIH/sida. Je ne pouvais m'empêcher de repenser aux jours d'avant la trithérapie (HAART), alors que plusieurs personnes séropositives auraient trouvé impossible de participer à ce congrès, incapables de franchir le vaste espace entre les édifices Sud et Nord du centre des congrès Metro Toronto. Or je sais qu'à l'échelle mondiale, la plupart des personnes séropositives vivent encore comme à l'époque pré-HAART, en termes d'accès à ces médicaments. Mais où étaient ces personnes? À qui s'adressait ce congrès?

Gregg Gonsalves, un collègue séropositif qui a récemment quitté New York pour l'Afrique du Sud, en vue de poursuivre son activisme, explique la chose mieux que je ne pourrais le faire :

Je crois que nous avons créé une vaste infrastructure qui est en grande partie dépourvue d'imputabilité, centrée sur sa propre justification entre la survie et l'expansion organisationnelles – axée sur des politiques qui intéressent les principaux pays industrialisés : la responsabilité internationale généralisée, plutôt que l'imputabilité politique locale et spécifique; ainsi que l'expérience et les compétences techniques, plutôt que la connaissance locale; et qui est favorable au développement ou à l'assistance, plutôt qu'au changement social. Pas étonnant que les choses

ne s'améliorent pas ... Nous sommes actuellement dans une terrible phase anti-politique, où les forces au pouvoir se sont emparées de notre rhétorique et nous disent que tout va bien – « nous sommes de votre côté; vous pouvez délaissier la mobilisation et nous laisser voir à l'épidémie ». Voilà le message pernicieux qui se dégage de ce congrès. Ne croyez rien de ce qu'ils disent.

(Les commentaires de Gregg, à la plénière du 8 août 2006, « 25 Years of AIDS — Reflecting Back and Looking Forward », valent la peine d'être lus : www.kaisernetwork.org.)

À SIDA2006, s'est consolidée mon idée qu'il me fallait prendre un certain recul quant à ma place dans tout cela.

Et quel meilleur moyen de prendre du recul que de voyager? Donc, en mai je pars en voyage, malgré ma tendance naturelle à vouloir savoir où je dormirai à la fin du jour. Mes collègues au Réseau juridique et l'environnement de travail exceptionnel dans lequel nous évoluons me manqueront. Je m'ennuierai de faire partie de l'excellence. Je m'ennuierai aussi, croyez-le ou non, de ces rencontres et comités consultatifs nationaux car j'y avais l'occasion d'échanger, de discuter et de débattre d'idées avec vous, militants et activistes pleins d'intelligence, de finesse et de dévouement. Peut-être que mon périple prendra fin à Mexico, lors du prochain congrès (en 2008), où j'aurai peut-être une autre occasion de faire le bilan sur « l'industrie du sida », comme j'ai commencé à la nommer. Il ne me reste peut-être qu'à espérer que les *campesinos* – dans ce cas, les personnes vivant avec le VIH/sida – seront de nouveau entendus, au-dessus du brouhaha de ceux qui se sont imposés comme les *proprietarios*, des gens que moi j'appelle les « industriels du sida ».

D'ici-là, portez-vous bien.

EN BREF

Une note d'échec pour le Sous-comité des lois sur le racolage

Le Réseau juridique s'est montré critique à l'égard du rapport final du Sous-comité de l'examen des lois sur le racolage de la Chambre des communes, et a affirmé qu'il n'était pas à la hauteur des mesures requises pour promouvoir la santé, la sécurité et les droits humains des travailleuses et travailleurs sexuels.

« Le Sous-comité aurait pu formuler des recommandations éclairées afin de moderniser les lois vieillottes du Canada en matière de prostitution. Mais au contraire, après des années de travail, il livre un rapport qui n'apporte pas grand-chose pour protéger les travailleuses sexuelles et pour faire valoir leur dignité et leur égalité », a résumé Joanne Csete, directrice générale du Réseau juridique, le 13 décembre dans un communiqué diffusé quelques minutes après la sortie du rapport.



La Chambre des communes, Ottawa
(Photo : Bibliothèque du Parlement)

Le Sous-comité a été créé en 2003, pour procéder à l'examen des lois pénales du Canada en ce qui a trait au travail sexuel, comme suite à une panoplie de meurtres brutaux et de disparitions de travailleuses sexuelles, à Vancouver et Edmonton. Son mandat était d'examiner les dispositions du Code criminel canadien concernant la

prostitution, afin d'améliorer la sécurité des travailleuses et travailleurs sexuels et de la collectivité dans son ensemble, et de soumettre des recommandations visant à réduire l'exploitation et la violence que rencontrent les travailleuses et travailleurs sexuels.

Or, lorsque le Sous-comité a finalement rendu public son rapport, le Réseau juridique et deux regroupements de travailleuses et travailleurs sexuels, Maggie's et Stella (qui est membre du Réseau juridique), ont constaté qu'il était bourré de lacunes. Dans un document intitulé *Le défi raté du changement – Analyse du rapport du Sous-comité de l'examen des lois sur le racolage*, les trois organismes ont souligné que le Sous-comité n'avait recommandé aucun changement législatif concret afin de protéger les droits humains des travailleuses et travailleurs sexuels au Canada.

« Ils ont échoué à reconnaître un fait élémentaire : les droits humains s'appliquent aux travailleuses et travailleurs sexuels autant qu'à toute personne », a souligné Glenn Betteridge, analyste principal des politiques, et avocat du Réseau juridique chargé des enjeux du travail sexuel.

Une seule des sept recommandations contenues dans le rapport du Sous-comité vient près d'aborder les effets pervers des lois contradictoires actuelles, observe Glenn. Cette recommandation demande au Gouvernement du Canada de « reconnaître que le statu quo sur les lois canadiennes entourant la prostitution est inacceptable ».

Pour lire *Le défi raté du changement*, consultez www.aidslaw.ca/travailsexuel > Publications. *Le rapport du Sous-comité est accessible via* www.parl.gc.ca/sslr. *Maggie's et Stella sont accessibles sur Internet à* www.maggiestoronto.ca et à www.chezstella.org.

Le lauréat international 2006 des Prix de l'Action est pris d'assaut en Jamaïque

Gareth Williams, récipiendaire du Prix international de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains, a été l'une des victimes d'un troublant incident haineux, à Kingston, Jamaïque.



La silhouette de Gareth Williams, à la remise de son Prix international de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains, en septembre 2006.

Le mercredi 14 février, M. Williams et trois autres hommes ont été étiquetés comme homosexuels et empêchés de ressortir d'une pharmacie pendant plus d'une heure. À l'extérieur, une foule de quelques centaines de personnes criaient des insultes homophobes et demandaient au personnel de la pharmacie de leur livrer les quatre hommes. Certains manifestants réclamaient même la mort des quatre hommes. La police a dû avoir recours au gaz lacrymogène pour disperser la foule afin que les hommes puissent quitter les lieux.

Dans un communiqué de presse diffusé par le Réseau juridique, Robert Carr, militant jamaïcain et membre du conseil d'administration du Réseau juridique, a qualifié cette situation d'inacceptable : « Le gouvernement de la Jamaïque doit dénoncer ces types d'incidents et passer immédiatement aux actes pour éliminer cette discrimination, notamment en amendant les lois du pays afin de

EN BREF

respecter et de protéger les droits humains de tous les citoyens. »

La loi jamaïcaine criminalise l'homosexualité. M. Williams – qui était parmi nous à Gatineau, il y a quelques mois, pour recevoir son Prix lors de la soirée d'ouverture de l'a.g.a. 2006 du Réseau juridique – raconte avoir été frappé à coups de pistolet, par des policiers, et blâmé d'avoir provoqué la foule parce qu'il est gai.

« Nous sommes profondément troublés d'entendre dire que la police a pu faire subir d'autres abus à ces personnes qu'elle était supposée protéger. Les autorités de la Jamaïque doivent voir à ce que les agents qui ont agi ainsi aient des comptes à rendre », a conclu M. Carr.

Pour de plus amples renseignements sur les Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains, ou pour lire le communiqué de presse du 16 février, consultez www.aidslaw.ca/prix.

Les Russes accueillent favorablement la formation du Réseau juridique sur la santé et les droits humains

En mars, la NAN-Balakovo Foundation — un centre régional de formation pour les travailleurs de la santé de première ligne à Saratov, dans le Sud de la Russie — a utilisé du matériel développé par Leah Utyasheva, analyste principale des politiques au Réseau juridique, pour présenter un atelier d'une demi-journée sur le droit international et russe et le droit à la santé.

« Nous souhaitons fournir aux participants des notions élémentaires sur les fondements de la réduction des méfaits, en droit russe, et mettre en relief des dispositions juridiques qui pourraient servir à plaider pour une réforme des politiques sur les drogues

fondée sur les droits humains », explique Mme Utyasheva, qui fera partie de l'équipe du Réseau juridique depuis un an à la fin d'avril.

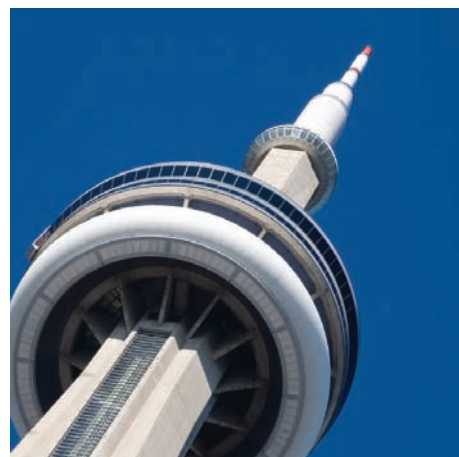
L'atelier a réuni des participants de la région russe de la Volga ainsi que de la Sibérie. Ils ont examiné des situations hypothétiques impliquant des violations de droits humains, afin d'identifier des manières d'y réagir. Ils ont aussi pris connaissance d'exemples de résultats éprouvés et de pratiques exemplaires de partout au monde, en matière de traitement de substitution aux opiacés.

LE SAVIEZ-VOUS?

Le Réseau juridique est doté d'une page Web en russe, à www.aidslaw.ca/ru, qui présente sa mission, sa vision et ses valeurs, ainsi que des liens vers toutes ses publications en langue russe.

Le GTCVRS se joint au Réseau juridique pour des a.g.a. en juin

L'assemblée générale 2007 du Réseau juridique aura lieu à Toronto les 10 et 11 juin, en conjonction avec celle du Groupe de travail canadien sur le VIH



Cette année, l'a.g.a. est à Toronto, les 10 et 11 juin

et la réinsertion sociale (GTCVRS).

« Nous avons interrogé nos membres et avons constaté un vif appui à l'idée d'une a.g.a. en juin », explique Joanne Csete, directrice générale du Réseau juridique. « Cela permettra aux membres d'examiner et de commenter notre plan de travail plus tôt dans le cours de l'année budgétaire. »

Depuis trois ans, notre a.g.a. a eu lieu en septembre et en conjonction avec celle de la Coalition interagence sida et développement (CISD).

« Cette année, le moment de l'année ne se prêtait pas bien à ce que la CISD fasse une a.g.a. conjointe, dont nous faisons un hiatus, en quelque sorte », explique Michael O'Coonnor, directeur général de la CISD. « Mais notre conseil d'administration pense déjà à diverses options pour l'an prochain, y compris recommencer notre partenariat avec le Réseau juridique. »

La CISD tiendra sa propre a.g.a. en septembre, mais elle organise un atelier qui aura lieu dans le cadre des a.g.a. du Réseau juridique et du GTCVRS, pour ses consultations sur le contenu du volet « engagement international » de l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada.

Les renseignements sur l'inscription et le contenu des ateliers seront accessibles sur Internet, via www.aidslaw.ca/aga vers la fin d'avril. Les membres recevront un avis courriel.

Éliminons les lacunes de la loi sur l'exportation de génériques, demandent le Réseau juridique et le GAMT

Fin janvier, le Réseau juridique et le Groupe pour l'accès mondial aux traitements (GAMT) ont fait part de recommandations au gouvernement

fédéral, quant aux mesures à prendre pour réformer le *Régime canadien d'accès aux médicaments* (RCAM), connu auparavant sous le nom d'*Engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique*, qui est supposé rendre possible la production et l'exportation de médicaments génériques plus abordables, pour les pays en développement.

En septembre 2006, le directeur adjoint Richard Elliott s'est adressé à des députés fédéraux réunis, et a mis en relief les éléments problématiques du Régime (« Le Réseau juridique demande des réformes à la loi sur l'exportation de médicaments génériques », *Nouvelles du Réseau*, 25, décembre 2006). Deux mois plus tard, le gouvernement entamait l'examen de la loi et invitait les parties intéressées à lui transmettre des mémoires. Un rapport final doit être déposé au Parlement à la mi-mai.



Les recommandations du Réseau juridique et du GAMT exhortent le Parlement à adopter un processus légal plus simple et plus efficace que le Régime actuel.

En plus d'avoir acheminé ses recommandations directement au ministre de l'Industrie Maxime Bernier et au ministre de la Santé Tony Clement, le Réseau juridique demande la tenue d'audiences parlementaires sur la réforme de cette loi.

Pour plus d'information au sujet

du Régime, ou pour lire le mémoire du Réseau juridique et du GAMT, consultez www.aidslaw.ca/gamt.

Point de mire sur la réduction des méfaits, au congrès indonésien sur le sida

Notre directrice générale, Joanne Csete, a pris la parole lors du congrès national sur le VIH/sida à Surabaya, Indonésie, au début de février. Plus de 1 500 délégués, dont des fonctionnaires nationaux et provinciaux, et des représentants d'organismes de personnes vivant avec le VIH/sida, étaient présents.

« Le congrès a été marquant en ceci que des hauts fonctionnaires ont exprimé bien ouvertement un appui à l'implantation de mesures de réduction des méfaits – y compris des programmes d'échange de seringues et de traitement à la méthadone – en vue de les rendre disponibles même dans des établissements locaux de santé », explique Joanne.

Environ la moitié des nouveaux cas de VIH en Indonésie est associée à l'injection de drogue, ce qui met en relief la nécessité de programmes de seringues stériles. D'après des reportages médiatiques, les personnes qui fréquentent des cliniques de traitement à la méthadone sont régulièrement harcelées et arrêtées par la police.

Le discours prononcé par Joanne portait principalement sur la nécessité de revoir les politiques en matière de drogue et les pratiques de la police – des thèmes très peu abordés dans les autres séances du congrès. En vertu des lois indonésiennes sur la drogue, des délits relativement mineurs de possession entraînent de lourdes peines, et le trafic peut conduire à la peine de mort.

« Des lois sévères et leur mode d'application, en Indonésie, sont peut-être le plus grand obstacle aux services de réduction des méfaits dans ce pays. Or on devrait plutôt se concentrer sur la décriminalisation de la possession de seringues et sur la sensibilisation de la police à l'importance de nouveaux programmes de réduction des méfaits pour endiguer la propagation du VIH », a souligné Joanne.

Nouveau look pour les nouvelles du Réseau juridique

Probablement avez-vous remarqué certains changements au trimestriel d'information du Réseau juridique – un nom mis à jour, *Nouvelles du Réseau juridique* (NRJ) et un look plus moderne.

Ce bulletin d'information publié pour la première fois en mars 1999, sous le titre de *Nouvelles du Réseau*, tient nos membres au courant de nos travaux et en contact avec notre équipe.

Huit ans et 25 numéros plus tard, nous tournons la page avec cette nouvelle allure et un titre légèrement modifié – et nous espérons que vous nous aiderez. Faites-nous savoir ce que vous pensez des articles que vous lisez dans ces pages, et de notre travail sur les enjeux de droit et de droits humains soulevés par le VIH/sida. Nous créerons une rubrique Lettres, pour faire place à votre feedback.

Envoyez-nous vos lettres à l'éditeur par courriel à LNN-NRJ@aidslaw.ca ou par la poste à :

Nouvelles du Réseau juridique
a/s Réseau juridique canadien
VIH/sida
1240, rue Bay, bureau 600
Toronto (Ontario) M5R 2A7

NOUVEAU CE TRIMESTRE

Rapports

- Closed to Reason: The International Narcotics Control Board and HIV/AIDS*
www.aidslaw.ca/drugpolicy > Publications
- La poursuite des droits : études de cas sur le traitement judiciaire des droits fondamentaux des personnes vivant avec le VIH
Les versions espagnoles et russes sont également disponibles.
www.aidslaw.ca/ladiscrimination > Publications

Documents d'information

- Le défi (raté) du changement : Analyse du rapport du Sous-comité de l'examen des lois sur le racolage
www.aidslaw.ca/travailsexuel > Publications

Plaidoyer

- *Shelley v. the United Kingdom*: Response to the submission of the U.K. government*
www.aidslaw.ca/prisons > Publications
- Livrer la marchandise, tel que promis : Réformer le régime canadien d'accès aux médicaments — Mémoire du GAMT à l'intention du Gouvernement du Canada
www.aidslaw.ca/traitements > Publications
- Review of Canada's Access to Medicines Regime — Legal Network submission to the Government of Canada
www.aidslaw.ca/treatment > Publications
- *Shelley v. the United Kingdom*: Submissions of the Intervenors in the European Court of Human Rights*
www.aidslaw.ca/prisons > Publications

Communiqués

Disponible à www.aidslaw.ca/medias

- 28 février 2007 — L'Organe anti-drogue évalue injustement le Canada pour ses mesures pragmatiques et efficaces contre le VIH
- 27 février 2007 — Un nouveau rapport signale que l'Organe international de contrôle des stupéfiants empêche une prévention efficace du VIH parmi les utilisateurs de drogue
- 20 février 2007 — L'ex-Envoyé spécial de l'ONU se joindra à l'appel pour une plus grande transparence de l'OICS — Avis aux médias
- 16 février 2007 — Legal Network Condemns Anti-gay Mob Attack on Award-winning Jamaican Activist*

* *En anglais seulement*